

GRAND Besançon

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



DOSSIER

Tramway du Grand Besançon : bienvenue à bord !



AU QUOTIDIEN
Le salon Micronora
revient

DEMAIN
Tous mobilisés
pour l'emploi

COMMUNES
Une nouvelle mairie
pour Chauenne

ARRÊT sur images

Inauguration du tram les 30 et 31 août 2014



Le bleu était de mise dans les tenues comme dans l'eau de la Fontaine place de la Révolution !



Plusieurs milliers de Grand Bisontins étaient réunis place de la Révolution pour assister au lancement officiel de l'inauguration du Tram.



Le stand consacré aux "selfies" avec le Tram a séduit un grand nombre d'adeptes !



Plus de 70000 personnes ont assisté à la cinquantaine d'animations proposées le long du tracé comme ici le United Gospel à Battant.



La fanfare en ligne rythme le tracé du tram...



L'engouement à chaque station se reflète dans les rames...



Un week-end d'animations réussi grâce aux centaines de bénévoles mobilisés pour l'occasion.



Au terminus Chalezeule ce sont les cerfs-volants qui ont amusé petits et grands.



Les rames quelque peu victime de leur succès avec un engouement incroyable durant 2 jours !

La station Île de France à Planoise a vu une belle communion entre artistes et habitants.



Cerise sur le gâteau de cette enthousiasmante inauguration, l'embrasement du Doubs devant plusieurs milliers de Grand Bisontins.

Arrêt sur images

6

Grand Besançon au quotidien

8

Le salon Micronora reprend ses quartiers à Micropolis / Première pierre pour la maison de l'homme et de l'environnement / 5^e édition de Partie de campagne / Enseignement musical dans l'agglo: la rentrée a sonné / Le Grand Besançon se mobilise pour le don du sang / La déchetterie des Tilleroyes fait peau neuve cet automne / Cure de jouvence pour le quartier Fontaine Ecu / Le Conseil de développement participatif pour quoi? Comment? / Des formations pour les créateurs d'entreprises / Le centre de tri des déchets souffle sa deuxième bougie / Une formation pour lutter contre l'illettrisme / L'agglo soutient l'achat de broyeurs végétaux

Le Grand Besançon Demain

12

Tous mobilisés pour l'emploi
Tramway: le chantier vecteur d'emplois / Un guichet unique pour les créateurs d'entreprises / La Mission locale au service des jeunes / EDF soutient les emplois d'insertion / Les 5 ans du club «FACE» / BGE valorise la réussite entrepreneuriale / Des prix pour les talents de nos cités

DOSSIER

14

Tramway du Grand Besançon: bienvenue à bord!

Expressions politiques

24

Tribune libre des élus communautaires

L'actu des communes

26

Chaucenne / Montferrand-le-Château / Montfaucon / Mamirolle / Fontain / Serre-les-Sapins / Boussières / Saône

Rencontre

29

Oswald D'Andréa: une vie en musique

Sortir

30

Expositions, théâtre, sorties, conférences, sport...

ÉDITO



Jean-Louis Fousseret
Président du Grand Besançon
Maire de Besançon

Gabriel Baulieu
1^{er} Vice-président
du Grand Besançon
Maire de
Serre-les-Sapins

Quelle fête! Une foule de Grand Bisontins était au rendez-vous, samedi 30 août, pour célébrer l'arrivée du tramway, notre tramway communautaire! Après deux ans et demi de travaux mais avec neuf mois d'avance sur le calendrier initial, le tram a donc fait son entrée dans notre cité. À cet instant, nombreux sont ceux qui ont

ressenti une immense satisfaction: habitants, élus, acteurs économiques, les équipes du Grand Besançon et de la Ville mobilisées tout au long de ce grand chantier et bien sûr les entreprises qui ont œuvré à la construction des 14,5 km du tracé. C'est là une satisfaction collective légitime mais c'est aussi une fierté pour le Grand Besançon d'avoir su mener à bien ce projet en respectant «à la lettre» ses engagements financiers, grâce et autour d'un large partenariat. Le pari de l'optimisation financière a été gagné avec un coût à moins de 17 millions d'euros du kilomètre, le moins cher de France. En desservant des sites majeurs de l'agglomération le tramway est au cœur de notre politique d'aménagement et de développement durable. Ses aménagements de qualité embellissent notre ville, ils y apportent tout à la fois douceur et charme, modernité et attractivité. Besançon «Ville verte» est déjà une référence en matière de transport, Besançon dorénavant «Bleu tram» le restera.

La réorganisation de l'ensemble du réseau Ginko, autour de cette colonne vertébrale que constitue le tram, permettra à tous de bénéfici-

er pleinement de ce tramway nouvelle génération, grâce à des connexions performantes qui favoriseront l'intermodalité (liaisons voiture, tram, bus, train, vélo).

Le réseau de transports du Grand Besançon est ainsi résolument tourné vers l'avenir. Par ailleurs, dès l'hiver 2015-2016, une nouvelle liaison de bus rapide reliera la gare Viotte à TEMIS, en passant par le campus de la Bouloie, grâce à 4,7 km en voie réservée. Les nombreux usagers du pôle d'échange TEMIS bénéficieront donc à leur tour, des atouts d'une desserte en site propre. Cette future ligne de bus, avec celle du tramway, constituent le pivot d'un vaste plan de déplacements urbains élaboré à l'échelle du territoire et destiné à répondre aux enjeux environnementaux de la prochaine décennie.

De manière déterminée, par des actes forts et pour une vraie alternative au «tout voiture», nous sommes mobilisés pour vous rendre la ville plus facile et plus accessible au quotidien, grâce à une agglomération dynamique, parée pour l'avenir.

Enfin, alors que les rames du tramway circulent dans les rues bisontines, nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à ce succès. Nous remercions également les habitants et commerçants pour leur patience parfois mise à rude épreuve durant les travaux. Aujourd'hui, que vous soyez salarié, étudiant, senior, personne à mobilité réduite..., vous adopterez certainement avec plaisir ce nouveau mode de transport moderne, solidaire, rapide et fiable. Si ce n'est déjà fait! L'effet tram est en marche... alors bienvenue à bord!

Une métamorphose réussie!

GRAND BESANÇON, magazine bimestriel de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Adresse: La City, 4, rue Gabriel-Plançon - 25043 Besançon cedex - Tél.: 03 81 65 07 00, fax: 03 81 82 29 60

Courriel: magazine@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr

Directeur de publication: Jean-Louis Fousseret - Direction de la communication: Thomas Roussez - Direction de la rédaction: Florian Pasqualini, Laurent Dietlin.

Comité éditorial: Gabriel Baulieu, Martine Menigoz, Thomas Roussez, Florian Pasqualini, Laurent Dietlin.

Rédaction: Nadine Eybert-Baud, Katia Mairey, Véronique Vuillemin-Filippi, Nicolas Bruder, Direction Communication Grand Besançon.

Credit photo couverture: Olivier Perrenoud. Credit photos: Jack Varlet, Olivier Perrenoud, Emile Joly, Emmanuel Erne, Ville de Besançon, Eric Châtelain, Jean-Charles Sexe, Gabriel Vieille, DR, sauf mention contraire.

Mise en page: Stéphanie Ronchin - Impression: Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malesherbes. Distribution: La Poste.

Représentant légal: Jean-Louis Fousseret.

Dépot légal: septembre 2014 - N° ISSN: 1634-3476 - Édité à 92 000 exemplaires.

Un grand merci particulier à Laurent Dietlin pour sa contribution à l'édition de ce magazine et de tous les autres.

GRATUIT
Ouvert à tous



2 FERMES
AUX PORTES DE LA VILLE

VISITES - SPECTACLE - DÉGUSTATION

28 Dimanche
SEPTEMBRE
de 14h à 19h
> BESANÇON <
Chailluz



14H

Visite d'une exploitation maraîchère - Le jardin de Nat : potager bio
"À la découverte des légumes" : visite et ateliers enfants



15H30

Visite de la ferme équestre - Céline Rota
Démonstrations de sauts d'obstacles, balades à poneys (2€)
et activités de pansage des chevaux (entretien, brossage...)



17H

Spectacle de théâtre et musique
"La Dirijonque à Pédales" - Compagnie Anorme (dès 3 ans)



18H

Pot convivial à base de produits locaux

RENSEIGNEMENTS
Grand Besançon - Tél. 03 81 65 79 54

www.grandbesancon.fr



ARRÊT sur images

Cet été, ça a bougé dans le Grand Besançon!

Les concerts des **Mardis des rives** ont cette année encore attiré plusieurs milliers de personnes durant tout l'été sur les berges du Doubs.



La traditionnelle **Fête de la musique** le 21 juin a enthousiasmé de nombreux Grand Bisontins.

Les 8, 9 et 10 août, Saône accueillait les **championnats du monde de vélo couché**. 150 participants issus de 15 pays différents se sont affrontés pour remporter le titre de champion du monde de cette discipline insolite.



6^e édition du **Festival Orgue en ville** à Besançon et Thise. Cette année c'est Jean-Sébastien Bach qui était à l'honneur.





Une centaine de cyclistes internationaux ont traversé l'Europe via l'euro-véloroute entre Vienne et Nantes. Unique escale de leur trajet, le Grand Besançon et son riche patrimoine architectural et naturel.

Les 15 et 16 juillet le Grand Besançon accueillait le Tour de France pour la 20^e fois de son histoire. C'est sous le soleil que plusieurs milliers de spectateurs ont pu applaudir le passage des coureurs.



Pour l'occasion la Citadelle s'était parée de jaune !

Véritable vitrine des musiques actuelles, le festival du Piou-Piou fête sa 5^e édition pour le plus grand plaisir des quelque 3000 spectateurs !



ÉCONOMIE

Micronora : un salon à la pointe de la précision

À l'avant-garde des technologies de l'infinitement petit, Micronora, le salon international des microtechniques et de la précision, se tiendra du 23 au 26 septembre à Micropolis Besançon.

Référence européenne pour les filières de l'hyper précision et de la miniaturisation, le salon biennal Micronora offre depuis 40 ans un panorama complet de l'expertise des métiers microtechniques, de la R&D (recherche et développement) à la sous-traitance, jusqu'aux technologies de production. Près de 600 exposants évoluant dans des secteurs variés comme le médical, l'aéronautique, l'industrie spatiale, l'armement, l'automobile ou encore les télécommunications seront représentés à ce grand carrefour professionnel de 25 000 m².

La micro-mécatronique sous toutes les coutures

Comme lors de chaque édition, un zoom particulier sera fait sur un thème et cette année il portera sur la micro-mécatronique (micromécanique + électronique). Une plus-value indéniable qui devrait ravir les quelque 15 000 visiteurs attendus. Un engouement, dont profiteront le Réseau Innovation Franche-Comté, l'Agence Régionale de Développement Franche-Comté, Action 70, Développement 25, le Grand Besançon et la Technopole TEMIS, qui s'as-



Cette année encore, le Grand Besançon sera présent sur Micronora pour faire la promotion du savoir-faire microtechnique d'excellence de notre territoire.

societ pour proposer un stand commun afin de faire découvrir la Franche-Comté technologique et innovante. Le Pôle Européen des microtechniques, du biomédical et des biotechnologies du Grand Be-

sançon y présentera notamment ses parcs d'activités, son offre immobilière et foncière, et la dynamique d'accueil et de services mise en œuvre sur TEMIS Microtechniques et TEMIS Santé.

SANTÉ

L'agglomération se mobilise pour le don de sang



Le 10 juin dernier, les élus du Grand Besançon ont signé la convention de partenariat avec les représentants de l'établissement français du sang.

Le Grand Besançon devient la première agglomération de France à signer une convention de partenariat avec l'Établissement Français du Sang (EFS). L'agglomération et la Ville de Besançon ont en effet formalisé en juin dernier avec l'EFS Bourgogne Franche-Comté et l'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Besançon, leur mobilisation pour mener des actions dans le plus grand nombre de communes. L'objectif, à court comme à long terme, est d'inciter les populations à donner leur sang tout en fidélisant les donateurs. Alors que cette convention, fruit d'une initiative nationale lancée en 2010 par l'association des maires de France ne concernait jusqu'alors que les communes, le Grand Besançon est précurseur dans la démarche. Pour Pascal Morel, directeur de l'EFS Bourgogne Franche-Comté, « C'est un nouveau pas en avant, car si 98 % des Français reconnaissent que le don de sang permet de sauver des vies, seulement 4 % passent effectivement à l'acte. »

➔ www.dondusang.net



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le 24 juin dernier, a été posée la première pierre d'un bâtiment entièrement voué au développement de la recherche en sciences humaines notamment.

GESTION DES DÉCHETS

Le centre de tri souffle sa deuxième bougie !

30000 ! C'est en tonnes la quantité de déchets ménagers recyclables (poubelles jaunes) triée en deux ans par les «valoristes» du Centre de tri des déchets du SYBERT (Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets) (58 t/jour). Dans cet équipement, deux postes fonctionnent 260 jours par an et offrent un rendement exceptionnel qui a permis, notamment, de ne pas augmenter les tarifs pour les collectivités adhérentes en 2014. Lieu d'interaction entre collectivités publiques et industrie, son fonctionnement original marie régie publique (gestion interne de la direction, du pilotage, de la maintenance) et prestations privées. Parmi celles-ci, une soixantaine de personnes en insertion ont travaillé sur la chaîne de tri comme «valoristes». Toujours en quête d'amélioration, le centre verra bientôt la construction d'une nouvelle installation voisine dédiée au tri des encombrants issus de déchetteries. De quoi augmenter encore la valorisation matière sur notre territoire, l'un des enjeux clés des années à venir en matière de recyclage.



Une aide pour l'acquisition de broyeurs végétaux !

Pour inciter collectivités, associations et particuliers à utiliser un broyeur de végétaux, le SYBERT apporte une aide financière jusqu'à 50% du coût d'achat du matériel. Une aide cumulable à la subvention de l'Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) de 30% du coût, moyennant la signature d'une convention d'utilisation. Cette convention prévoit pour les associations et les collectivités, un engagement à former les usagers à l'utilisation optimale du broyeur (fonctionnement, démonstration, risques...).

➔ Pour plus d'informations : www.sybert.fr

La Maison des sciences de l'homme et de l'environnement sort de terre

Sur le site de l'ancien Arsenal, place Saint-Jacques, a été posée en juin la première pierre des bâtiments de la Maison des sciences de l'homme et de l'environnement «Claude Nicolas Ledoux». Une future plateforme technique pour les équipes de recherche.

Structure fédérative de recherche à sa création en 2001, devenue unité de services et de recherche de l'Université de Franche-Comté et de l'Université Technologique de Belfort-Montbéliard en 2008, la Maison des Sciences de l'Homme de Franche-Comté va disposer, en plein centre-ville, de ses propres locaux, avec d'une part, la construction d'une salle de conférences, et la rénovation d'autre part, du pavillon Bichat qui accueillera bureaux et salles de travail. Élément clé de

l'aménagement du nouveau quartier prévu autour de la place Saint-Jacques, ce programme immobilier offrira la plateforme technique nécessaire au travail des laboratoires et équipes de recherche en sciences de l'homme et de la société des deux universités régionales. Co-financée par la Région Franche-Comté (2 M€), la Ville de Besançon (2 M€), l'Université de Franche-Comté (1 M€) et l'État (0,5 M€) dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région 2007-2013, la 1^{ère} tranche du projet qui représente environ 80% de l'ensemble sera livrée en septembre 2015. Forte du label ministériel de fédération de recherche obtenu en 2012, la 22^e Maison des sciences de l'homme en France offrira un outil essentiel de développement et de promotion du capital intellectuel franc-comtois, et confirme le potentiel de recherche scientifique du Grand Besançon.

ÉCOLOGIE

La déchetterie de Besançon-Tilleroyes se modernise

Construite dans les années 90, la déchetterie de Besançon-Tilleroyes doit s'adapter à une activité croissante. Première déchetterie du Grand Besançon en terme de fréquentation avec 110 000 visiteurs par an et des pics jusqu'à 800 personnes par jour, le site n'était plus adapté pour répondre à cette intense activité. Début septembre, la déchetterie ferme temporairement ses portes au public pour entamer une véritable cure de jouvence. Durant trois mois, des travaux d'envvergure permettront de moderniser et sécuriser la déchetterie, d'élargir les voies internes de circulation et d'intégrer les nouvelles normes réglementaires. Avec 17 bennes au lieu de 14 actuellement, le site pourra développer de nouvelles filières de traitement et ainsi gagner en efficacité. Pendant la durée des travaux, un accueil physique sera assuré à l'entrée du site pour guider les usagers vers les autres points d'apport volontaire à proximité gérés par le SYBERT. À partir de



La déchetterie de Pirey sera l'une de celles qui accueillera les usagers lors des travaux de modernisation du site des Tilleroyes cet automne.

décembre, c'est une déchetterie plus moderne, plus pratique et plus fonctionnelle qui accueillera à nouveau les usagers.

SORTIE

5^e Partie de campagne dans le Grand Besançon

Cet automne, Partie de campagne vous emmène, le dimanche 28 septembre, à la découverte des légumes et en visite dans une ferme équestre.

Proposée par le Grand Besançon pour la 5^e année consécutive, cette journée de rencontre avec des exploitants agricoles de l'agglomération nous donne tout d'abord rendez-vous à 14h sur l'exploitation maraîchère de Nathalie Vaucher (chemin des Dessus de Chailluz à Besançon), qui présentera son activité par le menu, y compris aux enfants avec des ateliers « légumes ». Direction ensuite la forêt de Chailluz, vers 15h30, chez Céline Rota (chemin des Bas de Chailluz) pour des démonstrations de sauts d'obstacles, des balades à poneys et des activités de pansage de chevaux. Enfin, pour terminer cette journée de découverte, à 17h, la compagnie « Anorme » donnera une représentation sur place de son spectacle « La Dirijonque à Pédales » (à partir de 3 ans). L'histoire d'Hercule Poids Plume, étrange inventeur et musicien qui part en voyage pour aller voir plus loin que le bout de son nez... Petit voyage courte distance certes, Partie de campagne, c'est du dépaysement à deux pas de chez soi.

➔ www.grandbesancon.fr ou 03 81 65 02 47



Les chevaux seront notamment à l'honneur lors de cette 5^e édition de «Partie de campagne».

FORMATION

Les mots sans les maux

Professionnel de la formation et spécialiste de la communication graphique, Formagraph a décidé d'allier ses deux domaines d'expertise pour créer le «serious game» Imagana. Ce jeu pédagogique s'adresse à un public que les méthodes traditionnelles de formation peinent à toucher, les personnes illettrées. « Nous avons fait le pari que le jeu serait un vecteur d'apprentissage pour ce public », explique Philippe de Finance, directeur de l'établissement. En effet, une étude sociologique préalable a révélé que 77 % des personnes concernées ont accès à internet et la moitié jouent régulièrement. « L'illettrisme est une problématique nationale. Il entraîne l'exclusion, la perte de confiance et peut être la cause d'accidents. Imagana est accessible gratuitement et anonymement sur internet, ce qui donne la possibilité d'apprendre soi-même en étant accompagné par une plate-forme de formation à distance. » Lancé officiellement le 1^{er} juillet, le jeu a déjà fait ses preuves lors d'une phase d'expérimentation de huit mois. Plus de 5000 connexions, 7000 visites sur le site d'information et 2000 vues sur Youtube, les premiers résultats sont prometteurs. Pendant que le jeu se fait une place sur la toile, l'équipe de Formagraph poursuit son développement à destination des organismes de formation et des pays francophones occidentaux.

➔ Jeu à découvrir sur : imagana.com
Plus d'informations sur projet-imagano.fr



Lutter contre l'illettrisme : formagraph a lancé un jeu pour aider toutes les personnes qui ont des difficultés à lire et à écrire.

URBANISME

Un nouveau visage pour Fontaine-Ecu

L'achèvement des démolitions des trois bâtiments bordant le boulevard Churchill sur le site de Fontaine-Ecu a été effectué en mai dernier. Cette démarche s'inscrit dans un projet de rénovation urbaine porté par Grand Besançon Habitat (GBH) en concertation avec la Ville de Besançon pour les questions d'urbanisme et d'aménagement, avec le soutien du Grand Besançon au titre du Programme Local de l'Habitat. À la place, s'annonce un futur îlot, mieux adapté aux besoins actuels de la population, qui sera constitué d'environ 210 logements assurant une mixité d'habitat social de type collectif et intermédiaire construits par GBH, de promotion privée, ainsi qu'une résidence service senior. Cette résidence service senior de 120 appartements environ sera le premier projet construit, la livraison est prévue pour début 2016.

Créer des créateurs

Être chef d'entreprise, ça s'apprend ! Pour accompagner les créateurs d'entreprises, Initiative Doubs propose des formations gratuites pour les demandeurs d'emploi et salariés en congés individuels de formation. Formateurs et professionnels aborderont des thématiques diverses et indispensables. Étude de marché, questions juridiques, analyses financières, il s'agit pour les créateurs de s'assurer de la viabilité de leur projet et de comprendre les rouages de la création d'entreprise. Au travers d'ateliers, les stagiaires pourront également acquérir une méthodologie pour construire et rédiger leur projet. Sur une durée de sept semaines, cette formation comprend un stage d'une semaine sur le terrain pour mieux appréhender le métier de chef d'entreprise. Deux sessions sont programmées d'ici la fin de l'année.

➔ Initiative Doubs-Territoire de Belfort, 21 C rue Alain Savary à Besançon, 03 81 65 37 65

MUSIQUE

Enseignement musical :
une bonne reprise !

Avec septembre revient le temps des cours pour les amateurs de musique.

Et quel que soit leur niveau de pratique ou leur envie – classique, traditionnelle, amplifiée ou acoustique, jazz, rock, pop – le Conservatoire à rayonnement régional, qui propose aussi des formations en danse et en art dramatique, et les écoles de musique associatives soutenues par le Grand Besançon offrent un large choix instrumental et de nombreuses nouveautés, avec une rentrée programmée à partir du 15 septembre. Quatre écoles structurantes – dotées d'un éventail d'enseignements très complet et de pratiques collectives

encore plus diversifiées – sont accessibles: la MJC Palente, l'EMICA (École de musique intercommunale du canton d'Audeux), l'École de musique du Plateau (la dernière née, créée en début d'année) et le CAEM (Carefour d'Animation et d'Expression Musicale) à Planoise. Elles viennent compléter l'offre des dix écoles associatives locales, permettant de jouer seul ou en groupe (orchestres, chorales, ensembles juniors...), sur les instruments les plus variés tels que clarinette, saxophone, percussions, tuba, ou cor, etc. Pour tous les âges et tous les goûts !

➔ Renseignements : www.grandbesancon.fr

Professeurs et élèves reprennent le chemin de l'apprentissage musical.

DÉMOCRATIE

Le CDP, facilitateur de la parole citoyenne

Connaissez-vous le Conseil de développement participatif du Grand Besançon ? Présentation de la structure par Joël Deleule, membre du bureau du CDP et Fanny Gerdil-Djaouat, élue du Grand Besançon.

Qu'est-ce que le CDP ?

JD : Le CDP a été créé en 2002 et associé à l'élaboration du projet d'agglomération. Cette instance de démocratie participative représente la société civile auprès des élus. Capable d'accueillir 150 membres, son assemblée joue un rôle consultatif. Elle se réunit régulièrement en ateliers thématiques pour réfléchir et apporter des propositions sur les questions d'aujourd'hui : déchets, déplacements, climat, lien social, solidarité, etc.

Qu'attendent les élus du CDP ?

FGD : Cet outil démocratique sert de lien entre l'ins-



titution grand bisontine et les habitants. Il doit constituer une force d'interpellation, de suggestion, apporter des témoignages de manière à orienter la décision politique.

Comment se positionne le CDP par rapport aux élus ?

JD : Nous sommes tantôt côte à côte, face à face

et dos à dos mais toujours dans un esprit positif, constructif ! Depuis sa création, le CDP a fait évoluer son rôle, glissant de la réflexion à l'action. Exemple : l'initiative de la Caravane citoyenne avec la Ligue de l'Enseignement qui est allée à la rencontre des jeunes de l'agglomération, qui ont aussi leur mot à dire !

FGD : Le CDP a en effet vocation à recueillir la parole des habitants, à faire relais entre l'avis, l'expérience des citoyens et les décideurs.

JD : Pour élargir encore le champ d'expression, nous envisageons la création d'un portail web ou d'un blog.

FGD : Notre région est par tradition terre d'expérimentation ! Ce serait aussi là un moyen de voir émerger l'identité grand bisontine.

➔ Pour s'inscrire : courriel au 4 rue Gabriel Plançon à Besançon ou courriel à cdp@grandbesancon.fr



JCS

ÉCONOMIE

Emploi : l'embellie passe par la mo

C'est une lapalissade : la situation économique est difficile et, sur le front de l'emploi, peu de nouvelles sont bonnes en cette période. Dans le Grand Besançon, les chiffres du chômage sont moins mauvais qu'au niveau national (9% contre 9,7%) mais les collectivités et acteurs économiques locaux ne s'en satisfont évidemment pas. Tous savent que l'inversion de la tendance ne se fera pas d'un coup et qu'elle passe par

une implication collective de tous les instants. Dans ce registre, dans l'agglomération, une dynamique existe: chacun apporte sa pierre à l'édifice pour amener une embellie sur le front de l'emploi. Plusieurs dispositifs ou initiatives en faveur de l'emploi et de l'insertion démontrent cette mobilisation.

LE TRAM: UN CHANTIER VECTEUR D'EMPLOIS !

La construction du tramway a constitué une bonne occasion pour tous ces acteurs de se fédérer. Premier exemple de dispositif collectif et porteur pour l'emploi, la cellule Emploi Tramway est un exemple au niveau régional, voire même national.

À travers sa Cellule Emploi Tramway, mise en place dès avril 2011 avec Pôle Emploi et la Fédération Régionale des Travaux Publics, le Grand Besançon a mis en application la clause d'insertion dans 14 marchés publics liés à la construction du tram. Ce service a permis de réserver des heures de travail à des demandeurs d'emploi prioritaires. Sur un objectif d'insertion initial de 85382 heures, ce sont au final 128466 heures qui ont été réalisées. Grâce à cette clause, 182 demandeurs d'emploi

▲ **Le Grand Besançon et les acteurs économiques locaux se mobilisent pour créer des passerelles vers l'emploi.**

ont retrouvé un travail pérenne, dont 115 issus de quartiers prioritaires bisontins (33,5% sont bénéficiaires du RSA, 24% demandeurs d'emploi longue durée, 23% des jeunes de moins de 26 ans et 12,6% des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans). Au 30 avril, 100 personnes sur 182, étaient en emploi ou en formation (12 CDI, 25 CDD, 49 en intérim et 14 en formation).

Témoignage

À 48 ans, chauffeur poids lourds de son état, Frédéric a «trouvé après une formation de grutier, un contrat chez Cegelec, qui a ensuite évolué en contrat d'insertion pour 18 mois. J'ai suivi en parallèle une formation d'électricien d'équipement. Grâce à cela, mon contrat a été renouvelé pour 14 mois et je perfectionne maintenant ma qualification en électricité en suivant des cours une semaine par mois».

UN GUICHET UNIQUE POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

Autre dispositif du Grand Besançon mobilisé sur la problématique de l'emploi, la Zone Franche Urbaine de Besançon Planoise sert de guichet unique pour les porteurs de projet intéressés par une implantation sur les 153 ha qui couvre son secteur. Recherche de local ou de financement, aide au recrutement, amorçage de projet, information, orientation et accompagnement aux démarches, sont là ses principales missions. Au 1^{er} janvier 2013, le territoire ZFU comptabilisait la création de 1100 emplois salariés et de 850 entreprises nouvelles dont 70% de créations pures. Sur ces 850 entreprises, la moitié a aujourd'hui à sa tête une personne qui était privée d'emploi. Le service ZFU accueille et accompagne également les deman-

deurs d'emploi et aide au retour à l'emploi grâce à de nombreuses initiatives auprès des entreprises privées et des partenaires publics.

Contact: 03 81 61 59 23 - 4 rue du Luxembourg

LA MISSION LOCALE AU SERVICE DES JEUNES

Espace d'intervention pour les 16-25 ans du bassin d'emploi grand bisontin, la Mission locale du Grand Besançon apportent des réponses individualisées, qu'il soit question de projet professionnel, de parcours qualifiant, de recherche d'emploi, de rencontre avec des employeurs ou encore d'accès au logement, à la santé et à la mobilité. En 2013, 3781 jeunes ont été reçus, 1758 sont entrés en situation d'emploi durable dont 309 ont signé un contrat emploi d'avenir, 410 ont intégré une formation et 61 repris leur scolarité. Enfin, plus de 1500 jeunes ont reçu une aide financière (pour le logement, le permis de conduire, les trajets pour rendez-vous professionnels...).

Contact: 03 81 85 85 85

Rue Midol à Besançon



Les nouveaux créateurs d'entreprise récompensés par la boutique de gestion du Doubs.

Le Grand Besançon s'associe au club FACE pour favoriser le rapprochement entre dirigeants et demandeurs d'emplois.

FACE du Grand Besançon (Fondation agir contre l'exclusion) qui regroupe 60 entreprises et partenaires de l'agglomération. « Ce club active la Responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans des actions concrètes comme les rencontres interentreprises, la promotion des métiers en tension ou des interventions à l'université. Parmi nos actions phares, l'évènement Face à Face favorise le rapprochement entre dirigeants et demandeurs d'emploi par des entretiens-conseils individuels. En 5 ans, 684 entretiens ont ainsi été réalisés avec 69 représentants d'entreprises bénévoles et 238 demandeurs d'emploi. » En juin, FACE a signé une charte avec 36 entreprises engagées dans cette action, ainsi qu'une convention de partenariat avec l'un de ses membres historiques, le groupe Orange, pour son engagement en faveur de l'insertion, en particulier des jeunes de quartiers prioritaires et des seniors. Orange entend faciliter l'accès aux emplois du numérique et de la fibre optique par l'embauche d'apprentis et le mécénat de compétences. Il forme déjà 50 jeunes en alternance et en recrutera 12 en septembre.

Contacts: sabine.barraud@grandbesancon.fr

bilisation générale

EDF DONNE UN COUP DE POUCE À L'EMPLOI SOLIDAIRE

15000 € ! C'est le montant du chèque remis par le Fonds Agir Pour l'Emploi EDF à l'association d'insertion professionnelle pour femmes en difficulté, la Blanchisserie du Refuge Jean Eudes. « La somme aidera à investir pour améliorer les conditions de travail de la cinquantaine de salariées, et pour développer notre activité (lavage, repassage, livraison, couture...) » annonce Daniel

Boucon, président. En 2008, la plus ancienne structure sociale bisontine avait déjà fait appel à cet acteur de l'économie sociale solidaire qui depuis 17 ans apporte son soutien financier à la création d'emplois.

EMPLOYEURS ET DEMANDEURS «FACE À FACE»

« Laboratoire d'idées, levier d'actions innovantes pour l'emploi », c'est ainsi que son président Paulo Cameijo définit le réseau

La Boutique de Gestion valorise la réussite entrepreneuriale

La Boutique de Gestion permet à des porteurs de projets qui souhaitent lancer leur activité de concrétiser leur rêve. Ce faisant, elle accompagne souvent des personnes sans emploi qui créent leur emploi en même temps que leur entreprise. Et pour encourager ce type d'initiative, elle organise deux concours qui récompensent les meilleurs projets.

Depuis 1997, le concours Talents de BGE valorise la réussite entrepreneuriale de porteurs de projets et créateurs d'entreprise de tous âges. Pour concourir, deux conditions: que l'entreprise soit immatriculée l'année précédente, et qu'elle soit

accompagnée par des structures dédiées.

En juin dernier, les quatre lauréats régionaux (sur 42 dossiers présents) ont reçu leur prix à TEMIS Innovation. Place désormais à la finale nationale qui se tiendra le 22 septembre à Paris. www.bgefco.org

Des prix pour les talents de nos cités

Autre concours incitant les bonnes volontés à convertir leurs idées en entreprise, le concours "Talents des cités". Destiné aux porteurs de projets et créateurs d'entreprise ou d'association, de tous âges, issus des quartiers prioritaires,

Talents des Cités distingue et récompense depuis 2002, les candidats qui créent un service dans les quartiers populaires. Organisé par BGE FC et la Caisse des Dépôts, avec la participation du Grand Besançon, ce concours salue les initiatives originales, l'insertion professionnelle par la démarche entrepreneuriale.

Régionaux ou nationaux, les lauréats reçoivent un soutien financier et bénéficient de parrainages privilégiés. En 2014, sur 33 dossiers validés, 14 lauréats sont Grand Bisontins. Finale nationale au Sénat le 18 octobre.

www.talentsdescites.com



Tramway du Grand Besançon bienvenue à bord !

DOSSIER



Ca y est le tramway du Grand Besançon est entrée en service : bienvenue à bord ! Ce projet long de 10 ans depuis les premières études jusqu'à sa mise en service commerciale le premier septembre dernier va considérablement modifier le visage du Grand Besançon. Il propose aux habitants un nouveau mode de transport moderne qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque, et surtout, il est le cœur d'un vaste programme global de déplacements urbains qui irriguera l'ensemble de notre territoire.

L'arrivée du tramway marque le début d'une nouvelle ère de mobilité qui se dessine sur notre territoire. Une véritable intermodalité avec une articulation optimisée entre tram et bus grâce à un nouveau réseau redessiné pour desservir les 58 communes périphériques et tous les quartiers de Besançon.

Coup de projecteur sur l'historique des transports en commun dans le Grand Besançon, leurs actualités et leur futur avec le lancement du prochain plan de déplacement urbain de l'agglomération.

sançon :

Ginko, 12 années de service

La mise en service du tramway vient de marquer une avancée décisive dans l'histoire du réseau Ginko. Créé en 2002, ce dernier compte aujourd'hui parmi les plus performants de France avec une moyenne de 140 voyages annuels par habitant de l'agglomération. Une valeur qui monte même à 190 voyages/an par Bisontin ! Le succès de cette mobilité durable doit beaucoup au principe d'équité territoriale, sur lequel le réseau a été bâti. Ainsi, les 59 communes du Grand Besançon sont desservies. Un petit coup d'œil dans le rétroviseur du bus nous rappelle que ce principe ne répondait pas à une simple logique de transport...

Le réseau Ginko, c'est avant tout une fréquentation supérieure à celle constatée dans les agglomérations françaises de la taille du Grand Besançon. Pas moins de 90 000 voyages sont réalisés chaque jour sur les lignes, soit 140 voyages annuels par habitant. Un résultat impressionnant, quand on sait que pour les agglomérations de 150 000 à 400 000 habitants, la moyenne est de 54 voyages/an par habitant !

Service de proximité sur 432 km² !

Et grâce au nouveau réseau combinant bus et tram, la fréquentation sur les lignes Ginko devrait gagner de nouveaux voyageurs. Cette progression tient notamment au fait que le tram séduit des personnes n'ayant jamais pris le bus. Par ailleurs, au-delà d'une fréquentation massive, il faut également souligner que 80 % des usagers Ginko sont des abonnés. Un taux de fidélisation qui témoigne à la fois d'un service de qualité et d'une tarification attractive.

Mais, le succès de cette mobilité durable ne s'est pas construit en un jour et ne doit rien

Le réseau de bus irrigue l'ensemble des 59 communes de l'agglomération.



au hasard. En effet, dès sa création, en septembre 2002, le réseau Ginko a placé la barre très haut sur le plan de l'offre, avec 600 km de lignes assurant une excellente couverture de toute l'agglomération et un vrai service de proximité. Une gageure sur un territoire de 432 km² !

Le réseau CTB ici en 1998, Place Saint-Pierre, a cédé sa place au réseau GINKO du Grand Besançon en 2002.

Quand l'équité territoriale prime sur le reste...

Un tel niveau de service répond avant tout à la volonté des élus communautaires de bâtir ce réseau sur un principe d'équité territoriale : chacune des 59 communes du Grand Besançon – même la plus petite ou la plus éloignée – est desservie par des services quotidiens et aucun zonage tarifaire n'a été mis en place (dans le cas contraire, le titre de transport aurait été plus cher pour les usagers les plus éloignés de la ville-centre).

Ce principe d'équité n'est pas forcément en phase avec une logique pure de transport, selon laquelle un réseau doit être calqué sur les zones les plus densément peuplées. Or, sur un plan démographique, l'agglomération présente une situation contrastée entre Besançon concentrant 66 % de la population (et 80 % des emplois) et les 58 autres communes ayant une population moyenne de 900 habitants.

et de succès !

Un réseau fédérateur pour tous les Grand Bisontins

En allant à contre-pied de cette logique de transport, Ginko aura été le premier projet fédérateur pour toutes les communes de l'Agglomération et constitue depuis 2002 un lien fort entre les Grand Bisontins. Le réseau Ginko a également été conçu sur un concept d'intermodalité, articulant une large desserte périurbaine et des lignes de ville, irriguant finement Besançon. Cette articulation ne s'incarne nulle part mieux que sur les quatre pôles d'échanges du réseau: TEMIS au nord, Micropolis à l'ouest, Saint-Jacques au sud et Orchamps à l'est.

Après le tram, de nouvelles améliorations à venir

Ces lieux stratégiques, situés aux entrées de Besançon, permettent aux habitants de la périphérie de passer du car venant de leur commune aux bus desservant les quartiers de Besançon et le centre-ville en quelques mètres seulement. L'arrivée du tram sur trois de ces pôles (Micropolis, Saint-Jacques et Orchamps) vient encore dyna-



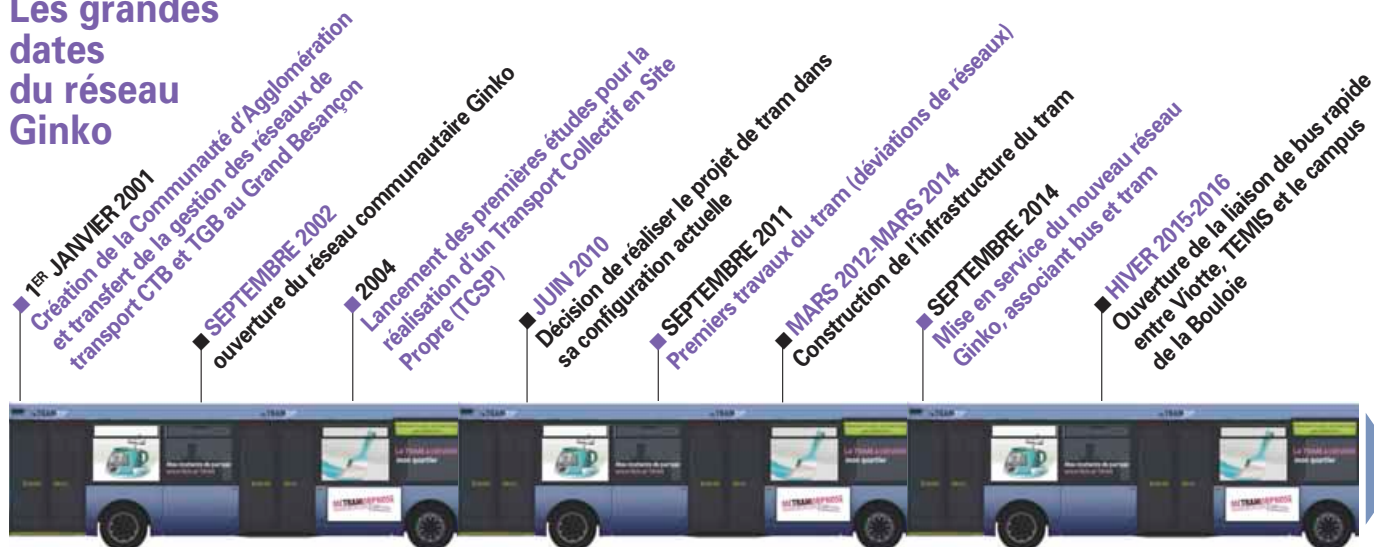
Un nouveau système de billetterie moderne identique pour bus et tram.

miser la mobilité à l'échelle de toute l'agglomération.

Les élus communautaires de la périphérie du Grand Besançon ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, en votant en faveur du projet de tramway, le 30 juin 2010. Une date qui aura fait entrer le réseau Ginko dans une nouvelle ère, dans la mesure où l'arrivée du tram a également constitué l'occasion d'améliorer la desserte « bus » (lire en page 20-21). C'est ce nouveau réseau qui est entré en service, le 1^{er} septembre dernier, après une réorganisation de fond.

En effet, un réseau de transport est « vivant » et doit savoir évoluer pour répondre aux attentes de ses usagers. D'autres projets vont d'ailleurs permettre d'améliorer encore le réseau. Un exemple? Dès l'hiver 2015-2016, une nouvelle liaison de bus rapide reliera la gare Viotte (desservie par le tram) à TEMIS, en passant par le Campus de la Bouloie, grâce à 4,7 km de nouveaux couloirs réservés aux bus. Les usagers du pôle d'échanges de TEMIS bénéficieront donc, eux aussi, des atouts d'une desserte en site propre (rapidité, régularité, cadencement). Une nouvelle démonstration par l'Agglomération de son souci constant de l'équité de traitement entre les habitants et les différents espaces du Grand Besançon.

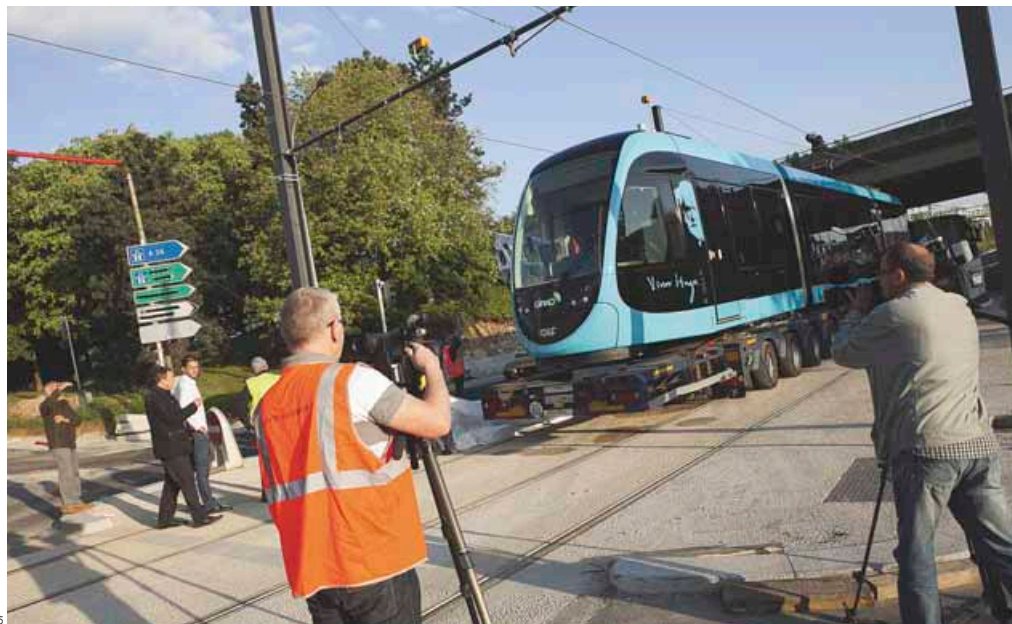
Les grandes dates du réseau Ginko



Le tram à Besançon, toute

Les 30 et 31 août derniers, l'inauguration du tram a autant marqué l'ouverture d'un nouvel équipement majeur au service des Grand Bisontins que la fin d'une période intensive de travaux. Le chantier – dont le calendrier a été optimisé pour limiter l'impact sur la vie quotidienne des riverains – a constitué la phase la plus visible d'un projet ébauché il y a près de 10 ans. Celui-ci a permis au tram de faire son retour, après plus de 60 années d'absence. Petite rétrospective sur un grand « come-back »...

Depuis quelques jours, le nouveau tram du Grand Besançon transporte quotidiennement 45 000 voyageurs. Cela faisait 62 ans que cela ne s'était plus produit. En effet, un premier réseau avait été exploité à travers les rues bisontines, entre 1897 et 1952. À son ouverture, les rames alimentées électriquement desservait 5 lignes, totalisant 9,1 km de voies. Fragilisés par la guerre (dépôt bombardé en 1943) et par la généralisation de la voiture, les trams bisontins assurent un dernier service le soir de Noël 1952, avant d'être rem-



placés par des bus Renault plus spacieux. Une page d'histoire se tournait...

Un projet qui trouve ses racines dans les années 1970

Mais le tram n'avait pas dit son dernier mot à Besançon. C'est au début des années 2000 que l'idée de mettre en place un

L'arrivée de la première rame "made in France" à Besançon en juin 2013.

« Transport Collectif en Site Propre » (TCSP) se précise. En cela, le retour du tram s'inscrit dans la continuité de la politique de mobilité ambitieuse, menée par la Ville de Besançon depuis les années 1970, et dont l'Agglomération est l'héritière. Par exemple, le grand public sait bien que la capitale franco-comtoise fut la première ville française à introduire un secteur piétonnier dans son cœur historique, dès 1974. Mais qui se souvient que, dès 1975, un système permet de localiser en permanence les bus en circulation pour permettre au personnel de régulation d'avoir une vision globale du réseau. C'est alors une première mondiale ! Des innovations de la sorte permettent aux transports bisontins de figurer parmi les plus fréquentés de France, depuis près de 40 ans. Mais le réseau est peu à peu victime de son succès, avec des lignes saturées en heures de pointe. S'ajoutent à cela des vitesses commerciales se réduisant sous l'effet du trafic automobile. C'est pourquoi, en 2004, le Grand Besançon lance une étude d'opportunité sur la mise en place d'un transport en commun en site propre. L'année suivante, le principe de réalisation d'une liaison en site propre intégral reliant l'ouest à l'est de l'agglomération, en pas-



L'ancien tramway de Besançon, ici vers la gare Viotte, a cessé son activité en 1952.

une histoire...

sant par la Boucle et la gare Viotte, est validé.

Études approfondies et avis des habitants

Entre 2006 et 2008, des études approfondissent la question de l'insertion urbaine de cette liaison, en analysant des variantes de tracé et de matériel roulant. Leurs conclusions soulignent l'intérêt du mode tramway. Ce dernier recueille d'ailleurs l'adhésion du public, lors de la concertation préalable organisée entre septembre et décembre 2008. Dans la foulée, un projet de référence est adopté le 30 juin 2010, avec un tram sur fer et un tracé *via* Battant et Révolution. Entre décembre 2010 et janvier 2011, le tram fait l'objet d'une enquête publique et le projet est reconnu d'utilité publique, en juin 2011. La construction peut enfin être lancée.



Un chantier terminé avec 9 mois d'avance.



Le nouveau centre de maintenance permettra de "bichonner" les 19 rames du tram grand bisontin.

Un chantier mené dans un temps record!

Pour accélérer la réalisation de l'infrastructure du tram, le Grand Besançon choisit de scinder les 14,5 km de ligne en deux sous-ensembles: « Infra 1 » (des Hauts du Chazal

au pont Canot) et « Infra 2 » (du quai Veil Picard aux Marnières, en passant par la gare Viotte).

Une telle organisation a permis d'ouvrir plusieurs fronts de chantier simultanément. Grâce à cela, le retour du tram à Besançon s'accélère, avec une infrastructure qui aura été construite dans le temps record de deux ans!

Des rames en route pour 2044...

Les essais en ligne, démarrés en septembre 2013, et la marche à blanc de cet été ont constitué l'ultime étape du projet, avant l'ouverture commerciale du tram. Et aujourd'hui, les 19 rames bisontines ultramodernes n'en sont qu'à leurs tout premiers tours de roue. En effet, au cours de leurs 30 années de service, elles parcourront chacune 1,8 million de kilomètres, soit plus de 4 fois la distance de la terre à la lune! Quand on vous dit qu'elles vont vous faire voyager...

Les dates-clés du tramway « nouvelle génération »

- 2004-2005: le Grand Besançon lance une étude d'opportunité sur la mise en place d'un réseau de « Transport Collectif en Site Propre »
- DÉCEMBRE 2005: étude de faisabilité d'une ligne en site propre intégral, reliant l'est à l'ouest, *via* la Boucle et la gare Viotte
- FIN 2008: concertation préalable, à l'issue de laquelle le mode « tramway » est retenu pour le TCSP
- JUIN 2010: approbation préalable, à l'issue de laquelle référence soumise à enquête publique
- PRINTEMPS 2011: approbation du projet de tram par les habitants (16 000 votants)
- JUIN 2011: déclaration d'utilité publique archéologiques, déviations de réseaux
- FIN 2011-FIN 2013: reconnaissances de la ligne et du Centre de maintenance
- MARS 2012-MARS 2014: Construction de la ligne et du Centre de maintenance
- JUIN 2013: Livraison de la 1^{ère} rame
- SEPTEMBRE 2013-AOÛT 2014: essais et marche à blanc
- 30 ET 31 AOÛT 2014: Inauguration du tram et du nouveau réseau Ginko



Bus et tram, le duo gagnant de

L'offre du réseau Ginko est aujourd'hui indéniablement renforcée grâce à la complémentarité entre le bus et le tram. Vous l'avez sans doute déjà éprouvé : le tram, c'est plus de confort, de rapidité et de régularité et c'est donc plus d'adeptes pour le transport en commun qui certes empruntent le tram, mais qui embarquent aussi à bord des bus. C'est pour être en parfaite cohérence et en complémentarité avec le tram que les lignes de bus ont été repensées. L'atout principal de ces nouvelles lignes ? Elles vous offrent un service à la proximité encore plus affirmée !

L'arrivée du tram, tous les usagers de Ginko, le réseau de transport du Grand Besançon, y gagnent, même ceux dont les déplacements ne les conduit pas à emprunter ses rames. Pourquoi ? Parce que le tram, en circulant sur un axe ouest-est très emprunté par les abonnés du transport public, a permis de redéployer des bus sur d'autres itinéraires pour mieux desservir les quartiers de Besançon, même ceux que le tram ne traversent pas. Et sur les bus périurbain, demanderez-vous ? Aucun recul du niveau de service n'a été consenti : toutes les communes de l'agglomération continuent d'être desservies par au moins une ligne de bus allant à Besançon. Aujourd'hui, le réseau Ginko est donc constitué de 54 lignes de bus, repensées en



articulation avec le tram pour un meilleur service global. Il faut dire que si le tram transporte 40 % des voyageurs Ginko, la majorité des usagers est toujours accueillie à bord des bus.

Ce niveau de fréquentation élevé s'explique par le principe de « rabatement sans

Deux moyens de transport mais un seul réseau !

contrainte » voulu par le Grand Besançon lors de la réorganisation du réseau.

Trajets directs vers le cœur de l'agglomération

Alors que des agglomérations rabattent systématiquement les bus sur le tram – au risque de le saturer, tout en imposant des correspondances à tous les usagers –, le Grand Besançon a lui choisi de maintenir des terminus « bus » en centre-ville, pour les



Des bus aux couleurs du tram !

Parce que les bus transportent la majorité des usagers Ginko, une attention toute particulière est en permanence portée sur la qualité des équipements et du parc de bus du réseau. Avec l'arrivée du tram, toujours dans un souci de cohérence et d'homogénéité du réseau, les bus vont progressivement changer de look. Le Grand Besançon va en effet profiter des opérations de renouvellement du parc pour commander des bus turquoise, en adéquation avec le tram. Non contents d'afficher fièrement les couleurs qui sont à présent la signature du réseau grand bisontin, les nouveaux bus seront totalement accessibles et majoritairement propulsés au gaz naturel de ville. Mettez vous donc au bleu avec Ginko !

voiture mobilité durable



Un nouveau réseau qui privilégie l'intermodalité.

Une nouvelle offre « bus » depuis le 1^{er} septembre 2014

Le nouveau réseau Ginko Bus&Tram est aussi marqué par quelques nouveautés intéressantes :

- Une desserte entre le Campus de la Bouloie et le Pôle Santé des Hauts du Chazal ;
- Une desserte en soirée et le dimanche des zones commerciales de Valentin, Châteaufarine et Chalezeule ;
- Une desserte entre Saint-Claude et TEMIS ;
- Une desserte de la rue du Polygone ;
- Une desserte de nuit entre Orchamps et Planoise via le boulevard ;
- Une desserte confortée en soirée entre la Bouloie et le pôle Cité des Arts / La Rodia ;
- Une desserte du terminus du tram aux Hauts du Chazal par la ligne en provenance de Serre-les-Sapins et François ;
- Une desserte du cœur de la zone commerciale de Châteaufarine par l'ensemble des lignes périurbaines du sud-ouest de l'agglomération...



Les tram circuleront même la nuit jusqu'à 1h du matin.

quartiers et les communes non desservis par le tram. Ainsi, par exemple, depuis la zone commerciale d'Ecole-Valentin ou le quartier de Saint-Claude, vous gagnez la gare Viotte ou la boucle directement, grâce à la ligne 5.

Pour les lignes périurbaines, la connexion avec les pôles d'échanges prévaut toujours en sachant que trois d'entre eux sont aujourd'hui desservis par le tram (Micropolis, Saint-Jacques et Orchamps).

D'une commune de la périphérie, à la descente d'un bus Ginko, vous pourrez donc toujours gagner le centre-ville et les autres quartiers de Besançon aisément, en un changement.

Pas de doute, passez du car périurbain, au bus de ville ou au tram est un jeu d'enfant !

Une offre « bus » redéployée et réorganisée

Le redéploiement des lignes de bus avec l'arrivée du tram, c'est un effet domino soigneusement construit. Puisque sur son corridor, le tram remplace des services « bus » qui étaient saturés et englués dans la circulation aux heures de pointe (les anciennes lignes 1, 3, 5, 7 et 10 qui assuraient plus de 50 % des voyages sur le réseau), les bus de ces lignes ont donc pu être redéployés, pour partie, dans l'agglomération.

En complément, pour une meilleure lisibilité de l'offre de transport, le réseau Ginko est désormais clairement hiérarchisé. Une nouvelle numérotation des lignes a été mise en place. Un peu perturbante pour les habitués

au départ, elle s'est rapidement révélée plus simple à comprendre. Elle permet aux usagers de mieux identifier les différents niveaux de service, notamment en termes de fréquence de passage des bus.

À présent, aux côtés du tram (lignes 1 et 2), il y a 4 lignes de bus « essentielles ». Elles portent les numéros 3, 4, 5 et 6 et offrent :

- Une amplitude de 5h30 à 1h (22h30 pour la ligne 6) ;
- Une fréquence de 8 à 10 minutes en heures de pointe ;
- Le même trajet pour les services de journée/soirée/dimanche.

Les lignes 10, 11, 12, 13, 14 et 15 proposent quant à elles :

- Une amplitude de 6h, voire 5h30 pour certaines, à 20h30 ;
- Une fréquence de 10 à 15 minutes en heures de pointe.

Enfin, les lignes 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 sont caractérisées par :

- Une amplitude de 6h à 20/20h30 ;
- Une fréquence de 15 à 20 minutes.

Les autres lignes, principalement périur-

Tramway du Grand Besançon : bienvenue à bord !

baines, fonctionnent en périodes de pointe (fréquence à la demi-heure environ) ou à la demande.

Rappelons aussi que le service Ginko Access, destiné aux personnes à mobilité réduite, est disponible sur toute l'agglomération, 7 jours sur 7.

P+R: de 1 à 7 personnes, c'est toujours 4 €!

Côté tarif, les prix des abonnements et des titres à l'heure ou à la journée ne changent pas et permettent donc au transport en commun bisontin de rester économiquement très attractif par rapport à la voiture personnelle.

Quelques chiffres pour vous convaincre? Jugez plutôt: le ticket « une heure » coûte 1,30 € à son acheteur, soit moins de 25 % du prix réel du déplacement effectué; l'abonnement mensuel pour les salariés s'affiche à 38 €, dont 50 % sont pris en charge par l'employeur au titre de la loi. Ainsi, pour vous rendre sur votre lieu de travail, comptez donc 19 € par mois, soit

moins d'un euro par jour! Et à ce prix-là, vous pouvez même profiter du bus et du tram le week-end.

Les usagers occasionnels venus de l'extérieur de Besançon ont aussi droit à leur bon plan. En se garant sur un des quatre parking-relais du réseau (TEMIS, Hauts du Chazal, Micropolis et Fort Benoit), ils bénéficient d'une offre imbattable: pour 4 €, ils profitent d'un stationnement gardienné de 7h à 19h, sans limitation de durée, et d'un ticket journée leur permettant d'utiliser bus et tram autant que de besoin. Mieux encore: ce prix s'entend, non pas par personne, mais par voiture! Si vous covoiturez, et que vous soyez de une à 7 personnes dans le véhicule, il ne vous en coûtera toujours que 4 €; chacun des occupants du véhicule profitant individuellement d'un ticket valable toute la journée sur le réseau Ginko.

C'est sûr, vous allez adorer votre nouveau réseau!

Les parking relais peuvent permettre à 7 personnes de prendre le tram toute une journée pour seulement 4 euros !



LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ

BOUGEZ AUTREMENT

16-22 SEPTEMBRE



Semaine de la mobilité: faites le test, déplacez-vous autrement !

Si vous n'êtes pas encore tout à fait convaincu de la performance du réseau Ginko et préférez faire un test avant de vous abonner, la semaine de la mobilité, qui se déroule du 16 au 22 septembre, est sans aucun doute l'occasion à ne pas manquer. Des offres avantageuses sont en effet proposées pour vous inviter à embarquer dans les transports publics. Par exemple, le mercredi 17 septembre, le titre de transport Ginko ne coûtera qu'un euro et sera valable toute la journée. Une bonne occasion pour évaluer concrètement le réseau associant bus et tram.

Et ce n'est pas tout... Le Grand Besançon s'associe également à l'offre spéciale de la Région et de la SNCF, à l'occasion des journées du patrimoine, les 20 et 21 septembre. Un pass à 5 € sera valable toute la journée sur les réseaux TER Franche-Comté et Bourgogne, le réseau Ginko, les lignes LIVEO et de nombreux réseaux urbains (gratuit pour les moins de 12 ans). Idéal pour profiter des visites proposées ces jours-là un peu partout à travers l'agglomération et la région!

Enfin, à l'appel de l'Agglomération, en partenariat avec le Conseil de Développement Participatif et l'ADEME, des Grand Bisontins volontaires testeront gratuitement des alternatives à la voiture (Ginko, VéloCité, l'autopartage Citiz...) durant toute la semaine. Le but? Recueillir leurs impressions et en tirer des enseignements pour améliorer davantage l'offre de transports faite à tous.

La mobilité de 2025 se décide aujourd'hui, alors donnez votre avis !

Le « Plan de déplacements urbains 2015-2025 » (PDU) du Grand Besançon fait actuellement l'objet d'une enquête publique, se déroulant jusqu'au mardi 7 octobre. Ce document permet de planifier l'organisation des déplacements des personnes et des marchandises, ainsi que la circulation et le stationnement sur l'ensemble du territoire de l'agglomération pour les dix prochaines années. Autant dire qu'il occupera bientôt une place centrale dans la vie quotidienne de chaque Grand Bisontin !

Dans les grandes lignes, le PDU vise à privilégier les modes de déplacement peu polluants et qui replacent les habitants au cœur de l'espace public, tels que les transports collectifs, les modes doux (marche, vélo) ou le covoiturage. L'idée est



Les lieux de l'enquête publique

- 17/09 – Chemaudin - 16h à 19h
- 20/09 – Pouilley-les-Vignes - 9h à 12h
- 22/09 – Vorges-les-Pins - 9h à 12h
- 24/09 – Mairie de Besançon - 16h à 19h
- 30/09 – Montferrand-le-Château - 9h à 12h
- 30/09 – Novillars - 16h à 19h
- 4/10 – Marchaux - 9h à 12h
- 6/10 – Mairie de Besançon - 16h à 19h
- 7/10 – La City siège du Grand Besançon, 4 rue Gabriel Plançon - 15h à 18h

d'offrir une alternative à la voiture, utilisée pour 50% des déplacements dans Besançon et plus de 75% en périphérie. Au-delà de la détérioration de la qualité de l'air, cet usage massif pose aussi la question d'un espace public laissant trop peu de place à la vie locale. Un constat d'autant plus problématique quand on sait que dans l'agglomération, près d'un déplacement automobile sur trois ne dépasse pas un kilomètre ! Pour répondre à ces grands enjeux d'avenir, le PDU décline 34 propositions d'actions,

Les Grand Bisontins sont appelés à se prononcer sur les mobilités de demain lors de l'enquête publique.

mêlant transport et urbanisme. L'enquête publique constitue une bonne occasion pour les découvrir et donner son avis sur le sujet. Durant cette consultation, le projet de PDU, le plan d'actions, l'annexe relative à l'accessibilité et l'évaluation environnementale sont disponibles au siège de l'Agglomération et dans les 59 mairies du Grand Besançon. Ces documents sont également consultables sur le site www.grandbesancon.fr.

Contact: pdu@grandbesancon.fr



« Le » livre de l'événement

« Le tramway du Grand Besançon » : l'ouvrage vient de sortir précisément pour marquer l'événement de la mise en service du nouveau tram. Déjà auteur de « Besançon sur les rails », Gérard Ferrand, ancien journaliste franc-comtois, a souhaité compiler une trace écrite et imagée de ce grand défi qu'a constitué le premier projet d'envergure mené par l'agglomération bisontine. En 64 pages abondamment illustrées d'une centaine de photos et cartes postales, le livre raconte les patientes études d'optimisation du

projet, les deux ans et demis de travaux souvent spectaculaires ; il montre aussi la véritable transformation de la cité qu'ont provoquée les 14,5 km de rails ; et dans un parallèle rigoureux entre cartes postales anciennes et photos actuelles il compare les deux générations de tramways, bien différentes mais toujours bousculant les immobilismes, au service du public.

Infos : www.editions-sutton.com

En vente dans les librairies du Grand Besançon

Espace d'expression libre des élus communautaires

Le Grand Besançon Magazine ouvre ses colonnes aux élus des différents secteurs géographiques de l'agglomération. Les textes sont publiés sous la seule responsabilité des signataires.

À la périphérie

SECTEUR EST

■ LE POINT DE VUE D'ALAIN BLESSEMILLE

Etes-vous un(e) « Y en a qui » ?

Y en a qui disent que « C'est nos impôts qui payent le tram... ».

Y en a qui affirment que « Plus nos poubelles sont légères, plus nos factures sont lourdes... ». Y en a qui pensent que « Les élus ne connaissent pas la crise et qu'ils multiplient par deux leurs indemnités... ».

Comment leur dire ?

Malgré toute l'information donnée et la communication réalisée, trop nombreux sont celles et ceux qui ne connaissent pas la destination du versement transport, qui

continuent d'ignorer la valeur du tri et la vertu de la pesée embarquée, et qui refusent de considérer l'indemnité élu, quelle qu'elle soit, comme une reconnaissance légalisée et républicaine d'un temps de travail et d'une disponibilité non comptabilisés. Aussi Grand Bisontine et Grand Bisontin, quel que soit votre courant de pensée, si vous rencontrez un « Y en a qui » dans la rue ou en soirée, dites lui bien que si nous ne sommes pas de bons communicants, nous restons, bien entendu, à son écoute, mais aussi et surtout animés d'un esprit communautaire aussi fort et sincère que celui imprégné par les fondateurs de notre agglomération : Claude Girard et Robert Schwint.

Alain Blessemille

Maire de Brailles

Vice-président du Grand Besançon

SECTEUR NORD

■ LE POINT DE VUE DE JACQUES CANAL

Une « méTRAMorphose » incomplète

Le tramway vient d'entrer en service, le 1er septembre. Après un inévitable moment d'adaptation pour s'approprier ce nouveau mode de déplacement, le tram apportera la preuve de son utilité pour les mobilités dans l'agglomération : capacité de transport accrue, rapidité, impact favorable sur l'environnement. Son insertion dans un nouveau réseau Ginko favorisant l'intermodalité (bus, parcs relais, mode doux) est à saluer. Mais il reste un chaînon manquant dans cette intermodalité : la liaison avec les lignes ferroviaires. Aux extrémités ouest et est, mais aussi vers le nord où l'infrastructure existe déjà avec la

navette TER vers la gare TGV. Cette ligne doit servir aux transports urbains, dans une logique de développement du secteur nord de l'agglomération. L'ignorer serait remettre en cause l'utilité des haltes ferroviaires – dont seule celle d'Ecole-Valentin fonctionne – et surtout le démarrage du parc d'activités tertiaires si joliment baptisé « Nouvelle Ere » à Auxon, ainsi que toutes les initiatives déjà imaginées par le Syndicat Mixte pour un développement autour de la gare TGV. Ne manquons pas cette nouvelle ère de l'économie du Grand Besançon : des mobilités efficaces en seront un gage de réussite.

Jacques Canal

Maire d'Auxon-Dessous,

Conseiller communautaire du Grand Besançon

SECTEUR OUEST

■ LE POINT DE VUE DE GABRIEL BAULIEU

Faire vivre l'intercommunalité, c'est en respecter l'essence même !...

L'intercommunalité est une organisation qui nécessite un lien fort entre chaque commune, leurs élus et le Conseil communautaire car ils sont complémentaires. Or, ici et là, au mépris de la nature de ces instances complémentaires, certains militent, en réalité pour des raisons très politiciennes, afin que les instances communautaires soient élues directement et globalement par le corps électoral au niveau de l'intercommunalité. Face à ces tentations, je tiens à témoigner ici, que si les communes du Grand Besançon ont adhéré au District, puis à la CAGB, que si elles s'y investissent et en développent les

compétences, ce n'est surtout pas pour se fondre dans un ensemble unifié. Ce n'est pas pour que les élus communaux connus et reconnus par leurs électeurs, soient remplacés par des élus « anonymes » n'ayant de comptes à rendre qu'à ceux qui les auraient investis. Car l'intercommunalité, c'est un rassemblement d'élus responsables à la légitimité propre à chaque commune qui s'investissent et élaborent des décisions au service de l'ensemble des Grand Bisontins. Et n'est-ce pas cela précisément la noblesse de la démocratie républicaine, que de savoir décider ensemble, plutôt que de s'affronter stérilement ?

Gabriel Baulieu

Maire de Serre-les-Sapins

Vice-président du Grand Besançon

SECTEUR PLATEAU

■ LE POINT DE VUE DE PIERRE CONTOZ

Intercommunalité : Y croire !

Il est de bon ton de dénoncer le « millefeuille » administratif, comme s'il était la plaie de tous les maux. Parmi les diverses structures territoriales, les organisations intercommunales (Syndicats ou Communautés) n'ont pas été créées par plaisir mais pour permettre aux communes de travailler ensemble afin d'apporter les réponses collectives à des enjeux auxquels elles n'auraient pu répondre seules. La CAGB est la forme la plus élaborée de l'union intercommunale. On mesure par les transports, les déchets, le développement économique entre autres, sa grande force. Nul doute que la CAGB, sans porter

aucunement atteinte à nos communes, est appelée à assurer de plus en plus des missions collectives pour notre territoire et ses habitants. Les prochaines lois sur les réformes territoriales conduiront à la prise de compétences nouvelles par la CAGB dans un contexte financier difficile. Nous resterons vigilants afin que celles-ci correspondent à des attentes vraies ou des besoins insatisfaits. Alors dans le débat sur « le millefeuille », je prône, plutôt que de clamer la suppression des structures, une évaluation des meilleures capacités et compétences pour assurer développement et services de nos territoires et nos populations. L'intercommunalité y a toute sa place.

Pierre Contoz

Maire de Montfaucon

Conseiller communautaire délégué du Grand Besançon

SECTEUR SUD-OUEST

■ LE POINT DE VUE DE JEAN-PAUL MICHAUD

Tous Grand Bisontins !

Depuis 2001, avons-nous pris conscience que nous sommes des « Grand Bisontins » ? En tant qu'élus, savons-nous répondre aux questions que se posent nos concitoyens ? L'intercommunalité qu'est ce que c'est ? à quoi ça sert ? Que m'apporte l'intercommunalité dans ma vie de tous les jours ? L'intercommunalité ça coûte combien ? Et ça rapporte quoi ? Et nous-mêmes élus communautaires, sommes-nous les représentants de nos communes dans la structure de l'agglomération ou les représentants de tous les habitants de l'agglomération ? Nos actions sont difficiles à

percevoir pour le public, car entre les anciennes gestions communales et les compétences transférées à l'agglomération, il y a peu de visibilité. Nous avons mis l'accent sur un élément de notre compétence depuis quelques années : la réalisation du Tram. Le Tram n'est qu'un des éléments d'un tout qui forme l'attractivité de notre territoire les compétences de l'agglomération : économie, habitat, mobilité, tourisme, gestion des déchets... sont indissociables les unes des autres pour que se développe le sentiment d'être un Grand Bisontin.

Jean-Paul Michaud

Maire de Thoraise

Vice-président du Grand Besançon

■ LE POINT DE VUE DE PASCAL CURIE

Le Pôle métropolitain : une organisation souple et efficace

Le Pôle métropolitain Centre Franche-Comté est en place entre cinq agglomérations de notre région : Besançon, Dole, Vesoul, Lons-le-Saunier et Pontarlier. 320 000 habitants profitent ainsi d'une entente entre collectivités, au-delà des limites administratives traditionnelles au sein de ce vaste territoire. Besançon occupe une place stratégique dans cet ensemble puisque notre Agglomération se trouve en plein centre de cette zone, au cœur des échanges.

À l'heure où la question des frontières, des compétences et des modes de représentation se pose pour les régions, il nous faut plus que jamais savoir dépasser les obstacles administratifs pour privilégier l'efficacité et les réalisations concrètes. économie, énergie, santé, culture, tourisme, environnement, transports... la modernisation de nos territoires passe par des coopérations, des ententes renforcées et intelligentes.

Elles sont gage d'une plus grande efficacité et permettent d'optimiser l'utilisation qui est faite des deniers publics, plutôt rares en temps de crise. Cette collaboration favorise la diminution des coûts et rend son impact plus important, spécialement en matière de développement économique, de logement ou encore de structuration de nos réseaux.

Le Pôle métropolitain Centre Franche-Comté a été officiellement créé en janvier 2013. En janvier 2014, le Gouvernement et le Parlement ont confirmé ce mode d'organisation et ont continué à l'encourager. Comment aurait-il pu en être autrement à l'heure où la démonstration est faite que ce mode d'organisation souple et volontaire entre collectivités proches vaut bien mieux que des assemblages plus artificiels où des questions d'organisation viennent reléguer au second plan les vrais enjeux : les résultats concrets obtenus pour les citoyens, leur cadre de vie et leurs emplois ?

À l'heure de la rentrée et de ses traditionnelles bonnes résolutions, vous pouvez compter sur vos élus-les pour explorer toutes les pistes pouvant profiter à toutes celles et tous ceux qui vivent, travaillent, apprennent ou tout simplement visitent notre Agglomération. Nous ne restreignons pas nos réflexions et nos partenariats au seul Centre Franche-Comté : nos regards se tournent naturellement vers la Suisse, vers Dijon, voire vers d'autres régions voisines, et nos échanges sont avec eux permanents.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Pascal Curie

Vice-président du Grand Besançon

■ LE POINT DE VUE DE CHRISTOPHE LIME

Quel avenir pour la CAGB sans être capitale Régionale ?

Le débat parlementaire vient d'avoir lieu sur le découpage des régions sans aucune remarque sur la future fusion Bourgogne-Franche-Comté. Rien d'étonnant à cela, la présidente de région ayant fait acte de candidature prématurée à sa disparition avant même toute annonce officielle.

Tout cela pour espérer quelques économies dont de nombreux experts doutent. Mais pour les élu-e-s PCF-Front de gauche de notre collectivité, l'inquiétude est grande quant à son rayonnement.

Peut-on imaginer un avenir serein pour notre université, notre CHU, nos nombreuses activités économiques, nos emplois locaux sans être capitale régionale ?

Ces réformes se font dans un cadre d'austérité imposé par le gouvernement à l'ensemble des collectivités territoriales avec des conséquences désastreuses sur l'investissement, les services publics rendus aux usagers. Pour les élu-e-s PCF, ce n'est pas à quelques élu-e-s de décider de notre avenir, c'est aux citoyens !

C'est pourquoi nous demandons la tenue d'un référendum construit sur un débat citoyen.

Christophe Lime

Conseiller communautaire délégué du Grand Besançon

■ LE POINT DE VUE DE JACQUES GROSPERRIN

Tramway, quel impact pour l'avenir du Grand Besançon ?

Les agglomérations qui, depuis 1985, ont mis en service une ou plusieurs lignes de tramway sur leur territoire ont connu le succès en termes de fréquentation du transport public, dans les premières années de mise en service. Gageons que le Grand Besançon connaîtra le même sort. Si succès il y a, il nous faudra regarder quelles en sont les causes, en s'attachant à la fois au tracé de la ligne de tram et à la refonte du réseau de transport.

Et le débat pourra s'élargir à la question du report modal, en se penchant sur l'usage de la voiture particulière ; car le report depuis l'automobile semble, en général, limité.

La Loi du 30 décembre 1982 d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI) prévoit la production de bilans socio-économiques et environnementaux 3 à 5 ans après la mise en service des grandes infrastructures de transport.

Ces bilans nous permettront de confronter les prévisions à partir desquelles le choix de tramway a été fait aux réalités concrètes auxquelles on aboutit. Au-delà des effets du tramway sur la fréquentation du transport public, ce qui nous importe ce sont les effets sur l'évolution des territoires du Grand Besançon : les projets d'urbanisme, l'évolution de la population, les marchés immobiliers, les pratiques de mobilité, la circulation...

Les contribuables et les entreprises sauront alors si le choix d'un tramway pour Besançon était judicieux et pertinent. Car c'est la richesse de nos communes qui est en jeu ! Et notre avenir commun.

Jacques Groperrin

Conseiller communautaire du Grand Besançon

■ LE POINT DE VUE D'ODILE FAIVRE-PETITJEAN

Intercommunalité et démocratie

La politique est, au sens large, la gestion des affaires de la cité. Toute décision de la CAGB est donc politique. Dans une tribune du Monde du 18 mars 2014 intitulée « L'intercommunalité a échoué », le juriste J.L. Dalbera, élu du Var, écrit : « Les débats au sein des communautés sont la plupart du temps biaisés car chacun vient y chercher des avantages pour sa commune et n'est pas prêt à s'investir pour l'intérêt communautaire. C'est pour cela que les décisions se prennent quasiment toujours à l'unanimité – une aberration démocratique ».

Qu'en est-il du mode de fonctionnement de la CAGB ?

« Large représentation de tous au sein du bureau », écrit M. Baulieu. C'est au bureau que sont prises les orientations majeures. Or il n'y a aucun représentant de l'opposition bisontine (plus d'un électeur sur deux). Les interventions en séances sont souvent jugées inopportunes et le conseil communautaire fonctionne comme une chambre d'enregistrement.

Il y a encore du chemin à parcourir pour une vraie démocratie !

Odile Faivre-Petitjean

Conseillère communautaire du Grand Besançon

CHAUCENNE

Réhabilitation de la mairie



Fin 2013, la municipalité a lancé le chantier de réhabilitation de la mairie et de ses abords.

« Le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a permis de formaliser un projet garantissant qualité architecturale, intégration paysagère, facilité d'accès pour tous, et approche environnementale globale. Adhérente au service, la commune a fait appel au Conseil en Energie Partagé du Grand Besançon pour approfondir le volet énergie et un bureau d'études thermiques a participé à l'élaboration du cahier des charges, afin d'optimiser les performances énergétiques du futur bâtiment et d'en limiter le coût de fonctionnement », explique le maire Bernard Vougnon. Conçu par le cabinet Bernard Quirot, ce programme est conforme aux normes Effilogis (BBC). Aussi, au titre du fonds Isolation Énergies Renouvelables, ce projet de



Après neuf mois de travaux, la nouvelle mairie est ses abords, sont opérationnels.

BERNARD QUIROT ARCHITECTE

705 000 € TTC bénéficie entre autres d'une subvention du Grand Besançon de 24842 €. Les communes qui ont un projet similaire peuvent trouver conseils et soutien auprès du CEP et du Fonds IER du Grand Besançon.

➔ Conseil en énergie partagée du Grand Besançon : 03 81 65 02 35.

MAMIROLLE

Le parc d'activités du Noret prend de l'ampleur



Seule zone économique d'intérêt communautaire implantée sur le premier plateau, le parc d'activités du Noret à Mamirolle bénéficie d'une position privilégiée sur l'axe Besançon-Suisse. Ouvert aux artisans et petites industries, le parc a déjà séduit 11 entrepreneurs depuis sa création en 2006. Dès l'année prochaine, trois nouveaux bâtiments sortiront de terre pour accueillir de nouvelles activités. Le brasseur artisanal Terra Comtix ainsi que le paysagiste SC Pro soutenus par le Grand Besançon, vont ainsi y transférer leur activité. 2,5 ha, qui peuvent être découpés « à la carte » à partir de 1500 m² sont actuellement disponibles pour

les entreprises qui souhaitent bénéficier de l'attractivité de cette zone située sur la route de la Suisse. Et l'aménagement de la zone ne devrait pas s'arrêter là car un projet d'extension de 7 ha supplémentaires est à l'étude. Le service dé-

veloppement économique du Grand Besançon se tient à disposition des porteurs de projet intéressés.

➔ Service développement économique du Grand Besançon, www.investinbesancon.fr, 03 81 65 06 90



La Zone du Noret poursuit son développement.

BESANÇON / BOUSSIÈRES

Et si on se faisait une terrasse ?

Un an tout juste après sa création, l'association « Terrasses des collines bisontines et d'ailleurs » a déjà parcouru un long chemin, puisque 35 bénévoles ont rejoint la jeune équipe. L'objectif, comme le rappelle son administrateur Luc Bardi : « Faire sortir de la végétation les murets en pierre sèche qui constituaient jadis le paysage rural de Besançon et des environs comme Boussières. Éboulés alors qu'ils soutenaient autrefois les terrasses accueillant vignes et vergers, ils sont en train de disparaître. »



Les membres de l'association sont toujours plus nombreux pour redonner vie aux anciennes terrasses qui jalonnaient les collines du Grand Besançon jadis.

Après un premier chantier-école de 10 mois à Bregille, dans Besançon, qui a permis la remise à neuf d'un muret d'une trentaine de mètres, l'association continue à sensibiliser les propriétaires de terrains en friche et apprend à ceux qui le souhaitent (communes, particuliers...) les gestes simples de restauration.

➔ Renseignements : Muriel Loriod-Bardi 06 82 96 02 29 et terrasses.bisontines@gmail.com



Un nouvel éco-quartier en cœur de ville qui devrait faire progresser considérablement la population de Montferrand-le-Château.

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Écoquartier, chantier lancé !



Au bout de quatre ans de travail préparatoire, les premiers coups de pelle ont donné mi-juillet le coup de construction du nouveau quartier de Montferrand-le-Château, l'écoquartier centre Pasteur, situé derrière la zone commerciale et le pôle médical.

« Ce programme immobilier de 80 logements vient compléter et renforcer le développement du centre-bourg. Il s'implante sur un terrain communal vendu à la

société CM-CIC Aménageur foncier, retenue pour son expérience en matière d'aménagement durable aux côtés des collectivités, rapporte le maire Pascal Duchezau. Ce secteur résidentiel doit reconfigurer la physionomie et l'avenir de Montferrand-le-Château en livrant d'ici un an différents types d'écologements à de futurs habitants qui souhaiteront louer ou acheter dans une réalisation performante, offrant un cadre de vie qualitatif et une proximité de services. Un quota de l'ensemble, cogéré par la municipalité et les investisseurs, sera réservé aux personnes âgées ou handicapées. »

FONTAIN

La fromagerie mûrit



Unique fromagerie coopérative du Grand Besançon, la fromagerie de Fontain poursuit son développement pour le bonheur des producteurs et des clients ! Créée il y a plus de 60 ans, la fromagerie collecte

chaque année 3,7 millions de litres de lait destinés à produire quelque 330 tonnes de Comté et 2 tonnes de beurre. Outre cette activité de production, elle propose également la vente directe de produits locaux dans son magasin ouvert du lundi au samedi. Pour poursuivre son développement, la fromagerie vient d'acquiescer un terrain pour y construire un nouveau bâtiment de 1 200 m² qui devrait être opérationnel d'ici un an. Ce projet, soutenu par le Grand Besançon, permettra aux producteurs de bénéficier d'un outil de production plus moderne et adapté à son volume d'activité. Pour mettre en valeur ce savoir-faire local et satisfaire la demande des Grand Bisontins friands de « manger local », le point de vente sera également agrandi pour une inauguration prévue en 2015.



La fromagerie de Fontain se modernise avec un nouveau bâtiment en cours de construction qui ouvrira ses portes dans un an.

➔ **Fromagerie de Fontain, 5 rue de la fontaine, 03 81 57 21 05, ouverte du lundi au samedi. Plus d'informations sur www.comte.com/fontain**

FRANÇOIS / SERRE-LES-SAPINS

Boxe française : deux champions qui tapent dans l'œil

Si les moyens matériels du club de boxe française de François sont modestes, sa richesse se situe dans la motivation sans faille d'un noyau dur de sportifs qui a rapporté au club de nombreux titres nationaux et internationaux ! Avant de plonger dans l'univers de la savate – comprenez boxe pieds et poings – oubliez les clichés. Les qualités d'un bon boxeur sont la souplesse et la technique, les champions sont humbles et discrets et parfois sont même... des championnes ! Aujourd'hui, plusieurs fois championne de France et vice-championne européenne, Isabelle Coquiard a choisi la savate car elle trouvait la discipline « très esthétique ».



« C'est une belle activité qui demande de la souplesse et qui permet de se défouler dans une ambiance très fair-play. Il n'y a pas de blessure on peut pratiquer la savate pour le loisir ou la compétition », précise Isabelle, également entraîneur des jeunes aux côtés d'un autre champion de France, Stéphane Bugada. Pour lui, cette discipline nécessite surtout une bonne technique et « le coup d'œil ». « La technique est très importante, il faut toucher sans se faire toucher et le respect de l'adversaire est essentiel. » Ce qui laisse la part belle aux filles. « 70 % des jeunes que nous entraînonnes sont des filles, et les gars n'ont qu'à bien se tenir car elles sont très prometteuses », confie Sébastien. « Ce sport donne un esprit combattant utile dans la vie courante : quand on monte sur le ring, on a le sentiment de n'avoir peur de rien », poursuit Isabelle. C'est donc sans peur et avec succès qu'Isabelle et Sébastien ont troqué leur costume d'entraîneurs pour celui de compétiteur lors de l'Open mondial de savate. Premier de sa catégorie, Sébastien a également remporté la coupe du meilleur stylist, tandis qu'Isabelle terminait deuxième de sa catégorie.

L'abri pour déposer ses déchets ménagers s'intègre dans son environnement grâce aux décorations réalisées par les chantiers départementaux d'insertion.



MONTFAUCON

SAÔNE

À la découverte du Marais de Saône

Aux portes de Besançon, sur le premier plateau calcaire jurassien, les 800 ha du marais de Saône constituent une mosaïque de milieux naturels humides à forte valeur patrimoniale. Intégré au réseau européen Natura 2000, espace naturel sensible et véritable « château d'eau » pour Besançon, le site bénéficie d'une attention et d'une protection particulières. Depuis 2000, c'est un syndicat mixte qui gère et valorise le marais. À ce titre, un programme de visites guidées gratuites a été mis au point afin de faire découvrir ce site naturel exceptionnel.

Collecte des déchets : tous à l'abri !



Pour les neuf familles installées chemin de la Combe à Montfaucon, la collecte des déchets était plutôt compliquée jusqu'en février dernier.

Leur rue très en pente ne permettant pas le passage des camions chargés de la collecte des ordures ménagères, chacun devait amener son conteneur à déchets au bout de la rue, parcourant jusqu'à 300 mètres. Pour pallier ces difficultés, la municipalité a alloué un budget de 15 000 euros pour construire un abri qui regroupe les conteneurs individuels. Chacun dispose d'une clé et peut y accéder à sa convenance,

restant ainsi maître de la sortie et du rangement de ses conteneurs. Pour inscrire ce projet dans une démarche de développement durable, la mairie s'est associée aux Chantiers Départementaux d'Insertion, qui ont assuré la décoration de l'abri par une fresque harmonieusement intégrée à la verdure du paysage. Celle-ci a même été étendue au transformateur électrique attendant grâce au partenariat conclu avec ERDF. « Il y a eu une vraie adhésion des familles qui ont choisi la fresque. Elles ont même organisé une soirée avec les employés en insertion. Cet équipement donne à tous entière satisfaction », précise Pierre Contoz, maire de la commune et conseiller communal délégué du Grand Besançon.

GRAND BESANÇON

Journées du patrimoine dans le Grand Besançon



À l'occasion des traditionnelles Journées du patrimoine, de nombreuses animations de programmation dans le Grand Besançon. La Cité des Arts tout d'abord s'ouvre aux visiteurs avec

une exposition spectacle intitulé « Vous avez dit primitif ? – musiques et instruments du premier âge » où vous découvrirez les origines de la musique pour les premiers humains. Des ateliers de constructions d'instrument à destination des petits comme des grands et des visites guidées sont au menu. Au Centre Diocésain de Besançon, « Le Chemin des Sens » devrait une nouvelle fois attirer entre 2 000 et 3 000 curieux féru d'art et d'artisanat. Le samedi 21 septembre, Ecole-Valentin propose également une randonnée découverte du village pour les plus sportifs. Montfaucon a placé cet événement sous le signe de la convivialité également comme chaque année, avec apéro et pique-nique ci-



Profitez des journées du patrimoine pour visiter le château de Montfaucon accompagné d'un guide.

toyen et visites guidées du château. D'autres communes ont programmé des animations. Vous pourrez les trouver auprès de l'office de tourisme.



MAISON DU MARAIS DE SAÔNE

Un marais à la faune et à la flore extrêmement riches.

Organisées en partenariat avec la Fédération des Chasseurs du Doubs et l'Association Communale de Chasse Agréée de Saône, ces visites pédagogiques ont lieu toute l'année, à raison d'une ou deux par mois. Balade ornithologique, construction d'abris, fabrication d'instruments avec les ressources sur place, mode de pollinisation des plantes, l'hydrologie et ses mystères ou encore entretien de la zone humide, les thèmes varient au fil des saisons. Prochain rendez-vous les week-ends de septembre avec des promenades thématiques sur les traditions ou encore les différents oiseaux nichés dans le marais.

Informations et inscriptions sur :

www.maraisdesaone.fr

03 81 55 48 75

syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr

Oswald D'Andréa : une vie en musique



Oswald D'Andréa, immense compositeur ayant travaillé avec les plus grands artistes et qui reçut un César pour l'une de ses musiques de film en 1991!

À 80 ans dont 60 de carrière, Oswald D'Andréa, aujourd'hui installé à Ecole-Valentin, a consacré sa vie à la musique, maillon indispensable des grands noms de la scène ou du cinéma français: Georges Brassens, Catherine Sauvage, Bertrand Tavernier et bien d'autres ont fait appel à lui en tant que compositeur, chef d'orchestre, accompagnateur, arrangeur ou pianiste.

« **A**rtisan de la musique », comme il se définit lui-même, Oswald D'Andréa se destinait d'abord à de sérieuses études de pharmacie, débarqué de sa Tunisie natale dans les années 50. Mais un 1^{er} prix de piano et un autre d'harmonie obtenus à 15 et 16 ans pesaient lourd dans l'escarcelle... Il bifurque en cours de route et se tourne vers la composition et l'arrangement, avant une rencontre décisive avec le parolier d'Henri Salvador. « *Les mandats de mes parents ne suffisaient guère... La musique m'apportait de quoi mettre du beurre dans les épinars!* » Très vite, il part en tournées avec Georges Brassens, lui écrit « Chansons sans paroles », compose, orchestre et accompagne sur scène durant des années Catherine Sauvage, Pia

Colombo, Anna Prucnal, Boby Lapointe... Oswald D'Andréa figure ainsi sur des dizaines de vinyles, de Barbara à Moustaki en passant par Joe Dassin. Il composera bientôt pour la télévision, le théâtre (Bertolt Brecht, George-Bernard Shaw), la comédie musicale avec Jérôme Savary (adaptation de Cabaret) et... le cinéma. Deux musiques

de films pour Bertrand Tavernier dont *La vie et rien d'autre*, pour laquelle il reçoit le César de la meilleure musique en 1991! Aujourd'hui, dans la maison familiale de son épouse Nicole à Ecole-Valentin, Oswald D'Andréa coule des jours paisibles et toujours musicaux, jamais très loin de son piano...

Hommages en octobre

Plusieurs manifestations s'égrèneront tout le mois pour rendre hommage à Oswald D'Andréa et retracer les étapes d'une longue carrière musicale.

■ 4 octobre à Pirey. « Mosaïque », récital (clarinette, piano, voix) contenant des compositions de l'artiste sur des poèmes de Prévert, Tardieu, Richepin.

■ 6 et 7 octobre à Besançon (Petit Kursaal), en présence de Bertrand Tavernier et d'Oswald D'Andréa.

Projections de films du cinéaste, suivies d'échanges et d'une Master class.

■ 14 octobre au Grand Kursaal. « Chansons sans paroles », création publique des orchestrations écrites pour Brassens en 1964, spectacle soutenu par le Grand Besançon. Au programme également: musiques de films pour solistes, chœur et orchestre, Quatuor l'Amandier.

L'agglomération partenaire du sport et de la culture

Le Grand Besançon œuvre en faveur de l'animation, par le biais d'un soutien financier aux acteurs culturels ou de loisirs sur son territoire: festivals, événements sportifs... Coup de projecteur sur quelques manifestations de l'automne.

• 20 et 21 septembre au centre Diocésain de Besançon: Parcours autour des métiers d'art et du patrimoine, une exposition proposée par le Chemin des Sens à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Une trentaine d'exposants d'art présenteront leurs savoir-faire: gravure, peinture, sculpture, bijoux, mosaïque, restauration de tableaux, avec de nombreuses démonstrations.

• Du 25 au 28 septembre à Avanne-Aveney: Festival Serious, cirque, musique et ateliers au programme (voir agenda, p 31).

• 18 octobre au départ de la Rodia à Besançon, de 13h30 à 17h. Besathlon, trail en trois épreuves ouvert à tous dès 16 ans (certificat médical) ou pour les licenciés, en individuel ou par équipe. Cette 11^e édition, toujours co-organisée par trois clubs (SNB, ASPPT cyclisme et Union sportive des Prés-de-Vaux) regroupe kayak (5 à 6 km via la Malate puis Micaud), VTT (18 km musclés jusqu'à l'intérieur du fort de Bregille), et enfin course à pied (6 km pentus passant par la Citadelle).

www.besathlon.com

Sortir

GRAND
Besançon

EXPOSITIONS
THÉÂTRE
SORTIES
CONFÉRENCES
SPORT...

expos

**Du 27 septembre
au 11 octobre**

Peinture

MAMIROLLE

D'Annette Von Lucke.

*Bibliothèque, aux horaires
d'ouvertures*

Rens. 03 81 52 63 82

**Du 6 septembre
au 2 novembre**

Paper is not dead

BESANÇON

L'exposition montre le dynamisme et la diversité de la création autour du papier : affiches, sérigraphies, collages, pliages, déchirages... Visites d'ateliers, workshops autour de l'exposition : initiation à la sérigraphie, fabrication de papier recyclé, origami...

Au musée et dans différents lieux de Besançon : la Rodia, Seize, Galerie Crâne d'Ange...



sorties

Dimanche 14 septembre

**Randonnées pour les
Journées du patrimoine**

ÉCOLE-VALENTIN

Randonnée de 6 km.

Rens. 03 81 88 90 40

Dimanche 14 septembre

« Balades autour des livres »

BOUSSIERES

Pour fêter les 50 ans de la bibliothèque intercommunale. Circuits pédestres ponctués de lectures.

Maison des Loups, à 10h

Rens. 03 81 56 54 90

Judi 18 septembre

**Paysans d'hier
et d'aujourd'hui**

MAMIROLLE

Film documentaire sur le monde des paysans des 50 dernières années.

Salle des fêtes, à 14h

Rens. 03 81 52 63 82

**Samedi 20
et dimanche 21 septembre**

Fête annuelle du village

MAMIROLLE

Samedi soir : souper dansant

avec l'orchestre Calicanthe

Salle des fêtes à 20h30



avec vue sur le Doubs. Enfin, la soirée se poursuivra en musique avec une place pour assister à un concert du Festival International de Musique.

Forfait découverte La Cité des Arts, le 19 septembre à partir de 17h30.

Tarif unique 15 €. Réservation auprès de l'Office du Tourisme de Besançon.

Plaisir des sens à la Cité des Arts

Pour régaler les yeux, les oreilles et les papilles en une seule soirée, le Grand Besançon en partenariat avec l'Office du Tourisme, propose un forfait découverte de la Cité des Arts. Le 19 septembre, la découverte commencera avec une visite de ce bâtiment hors du commun dont certains espaces fermés au public seront ouverts pour l'occasion. Cette visite sera suivie d'un repas au Pixel, restaurant logé au cœur de la Cité des Arts entre Frac et Conservatoire et

*Dimanche : vide-greniers,
buvette, animations toute
la journée*

Rens 03 81 55 78 05

Dimanche 28 septembre

Vide-jardins

FONTAIN

Marché artisanal, de nombreux producteurs professionnels et particuliers seront au rendez-vous.

*Parking de la salle des fêtes,
de 8h à 17h*

Rens. 03 81 57 29 65

Dimanche 28 septembre

Cérémonie souvenir

LARNOD

Hommage aux 16 fusillés de la Citadelle. *À partir de 10h.*

Rens. 03 81 57 29 37

3, 4, 5 octobre

**Festival du bitume
et des plumes**

BESANÇON

Rens. 06 47 28 91 44

Samedi 4 octobre

Couleurs d'automne

SAÔNE

Compétition entre espèces.

Animation France Nature Environnement Doubs et Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs

*Espace du Marais, de 13h30
à 17h30. Rens. 03 81 55 48 75*

Samedi 4 octobre

Défilé de mode

THISE

Spectacle avec les Miss Régionales. Organisé par le Comité des fêtes.

*Salle des fêtes, à 20h30
Rens. 07 88 45 30 86*

Dimanche 5 octobre

Sorcières !

NANCRAJ

Histoire des mentalités, des femmes, des plantes... Potions, remèdes, histoires, légendes... Ateliers, spectacles, contes, magie, conférence, botanique, promenade en calèche...

Exposition magie et jardin de la sorcière. Tarif réduit à 5 € pour les adultes déguisés autour du thème.

*Musée des Maisons
Comtoises, de 10h à 18h*



Du 25 au 28 septembre

C'est le cirque à Avanne !

Durant quatre jours à Avanne-Aveney, la troupe The Serious Road Trip fait oublier la rentrée aux petits comme aux grands, sous trois chapiteaux. Spectacles de cirque, tour à tour clownesque, de jonglage et d'équilibre, concerts, ateliers de jonglage (boule, équilibre sur objet...) encadrés par une dizaine d'animateurs mais aussi cabaret, apéro concert et projection d'un documentaire : le festival Serious c'est tout cela et bien plus encore. La compagnie bisontine, qui œuvre dans l'humanitaire, se rend régulièrement à l'étranger pour donner l'occasion à de jeunes circassiens de se produire sur scène : le film projeté le vendredi restituera leur dernière expérience en Turquie.

www.tsrt-CHF.org



Belle Époque grand bisontine

L'éditeur d'art HC Éditions étoffe sa collection La France d'Antan avec la parution d'un titre sur Besançon et ses alentours. Au travers de 400 cartes postales issues des archives départementales et municipales mais aussi de collections privées, ce livre dévoile le visage du Grand Besançon au début du XX^e siècle. Une agglomération en pleine expansion économique où les belles dames côtoient les lavandières, où les cures thermales font le bonheur des touristes, où l'industrie horlogère commence à rythmer la vie de ses habitants. Enrichi par un texte clair et accessible, l'ouvrage nous plonge avec délectation au cœur de la Belle Époque grand bisontine.

À découvrir sur www.hc-editions.com

Samedi 11 et dimanche 12 octobre
Fête du timbre

ÉCOLE-VALENTIN
Rens. 03 81 59 08 31

Samedi 18 octobre
Soirée Moules frites

GENNES
Salle polyvalente à partir de 20h
Réservation : 03 81 55 89 00

Samedi 18 octobre
Loto

AUXON-DESSOUS
Organisé par le club de football.
À partir de 19h
Rens. 03 81 58 93 60

Samedi 18 et dimanche 19 octobre
Salon des vins et des saveurs solidaires

PIREY

Organisé par l'association Les manguiers d'Haïti.
Rens. 03 81 53 37 65

Dimanche 19 octobre
Échange de capsule de champagne

THISE
Organisé par le Club des collectionneurs.
Salle de l'Amitié, de 8h à 12h
Rens. 09 52 11 79 36

Samedi 25 octobre
Le marais, une halte migratoire pour les oiseaux

SAÔNE
Balade d'observation des oiseaux. Animation LPO Franche-Comté.
Espace du marais, de 9h à 12h
Rens. 03 81 55 48 75

Dimanche 26 octobre
Bourse aux jouets

THISE
Organisée par le Club de tennis de table.
Salle Animation de 8h à 13h
Rens. 03 81 61 20 19

collectes de sang

Mercredi 17 septembre
CHAMPAGNEY

Salle des Fêtes
Place Général Charles de Gaulle
De 15h30 à 19h

Judi 18 septembre
ÉCOLE-VALENTIN
Centre Activités et Loisirs
2 rue de Franche-Comté
De 15h30 à 19h30

Judi 25 septembre
BESANÇON
Salle Proudhon au Kursaal
Place Granvelle
De 10h à 14h
et de 15h30 à 19h30

Lundi 13 octobre
SERRE-LES-SAPINS
Centre culturel sportif loisir
Rue de la Gare
De 16h30 à 19h30

Vendredi 17 octobre
CHALEZEULE
Maison commune
1 rue du Clos
De 16h à 19h30

Lundi 20 octobre
PUGEY
Maison du Temps libre
Les Grands Prés
De 17h à 19h30

Mercredi 22 octobre
PELOUSEY
Maison de la Noue
11 Grande Rue
De 16h30 à 20h

marchés

Les marchés de producteurs du Grand Besançon

Venez déguster les produits locaux, directement du producteur au consommateur

- **Marché de Pugey**: 1^{er} et 3^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Morre**: 2^e et 4^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Gennes**: 2^e vendredi du mois de 17h30 à 22h
- **Marché d'Auxon-Dessus**
Place de l'église
Tous les dimanches de 9h à 12h
Rens. 03 81 58 76 11



vide-greniers

Dimanche 21 septembre
ÉCOLE-VALENTIN
Rens. 03 81 53 70 56

Dimanche 21 septembre
MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU
Organisé par le Comité des fêtes.
Mairie, de 8h à 17h
Rens. 03 81 56 52 09

Du samedi 25 au vendredi 31 octobre
Expo-vente de Patchwork
BESANÇON
98 Grande Rue, de 11h à 18h, entrée libre
Rens. 03 81 81 54 24

Les ateliers de la Maison de l'environnement

Des ateliers éco-citoyens ludiques et interactifs sont organisés plusieurs mardis soirs à 18h30 (23 et 30 septembre, 14, 21 et 28 octobre) par la Maison de l'Environnement. Destinés aux adultes, ils permettent par exemple de décrypter nos étiquettes de vêtements, de fabriquer un chauffe-eau solaire. L'objectif: devenir des «consom'acteurs» et apprendre des gestes simples à reproduire à la maison. Deux mercredis (17 septembre et 15 octobre à 14h) seront consacrés aux enfants avec des animations autour de l'eau et des énergies renouvelables. Le tout vient compléter l'exposition sur les économies d'énergie à découvrir du 22 septembre au 31 octobre, au 7 rue Voirin.

www.maison-environnement-franche.comte.fr

Vous souhaitez annoncer une manifestation ?

Grand Besançon - 4 rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon
Fax: 03 81 82 29 60 - magazine@grandbesancon.fr
Délai d'envoi de vos annonces pour publication dans le magazine n° 66 (nov.-déc.) le 10 octobre.
La publication de ces annonces est gratuite. La rédaction se réserve le choix des textes publiés.

ACCROCHEZ-VOUS, ÇA BOUGE !



NOUVEAU RÉSEAU bus&tram

**Depuis le 1^{er} septembre,
profitez de nouvelles mobilités
dans le Grand Besançon.**

Plus de confort, de multiples connexions entre les modes de transports,
de nouvelles lignes, de nouveaux horaires...

Découvrez votre réseau de transport repensé et ses avantages
sur www.ginko.voyage



bus&tram

Ginko
pour voyager dans le Grand Besançon